

## Connexion au portail Démarches Simplifiées.

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

### La partie gauche

rappelle le nom de la médaille et résume les conditions d'attribution

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

La partie droite  
permet la connexion

**démarches-simplifiées.fr**

Vous devez vous connecter ou vous inscrire pour continuer.

Fermer

**Liberté • Égalité • Fraternité**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Médaille d'honneur Régionale,  
Départementale ou  
Communale - Collectivités**

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal. C'est la nature des services effectués qui importe et non le statut des agents des collectivités territoriales (contractuels, auxiliaires, vacataires).

Conditions d'attribution :

1 ) La durée des services :  
La médaille d'honneur régionale, départementale et communale comporte trois échelons :  
Argent, accordé après 20 ans de services,  
Vermell, accordé après 30 ans de services,  
Or, accordé après 35 ans de services.

Chacun de ces échelons ne peut être obtenu que successivement; un délai d'une année doit s'écouler entre deux échelons.

**Nouveau sur démarches-simplifiées.fr? (1)** **Créer un compte**

**Connectez-vous (2)**

Email

Mot de passe

8 caractères minimum

Mot de passe oublié ?

Se souvenir de moi

**Se connecter**

**S'identifier avec FranceConnect (3)**

Qu'est-ce que FranceConnect ?

### POUR LA PREMIERE CONNEXION,

Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)

- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;

- soit FranceConnect (3)

## Vérification de votre adresse courriel

Pour une création de compte ou une vérification de compte, **Démarches-simplifiées** vous adressera directement un mail avec un lien d'activation.  
N'oubliez d'aller voir dans vos spams.



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre  
adresse @

Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le  
message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message, nous pouvons vous le renvoyer.

Email

Renvoyer un email de confirmation

## Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur** qui authentifie le dépôt du dossier.

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

À gauche,  
de vérifier à  
nouveau la  
médaille  
sollicitée et de  
connaître les  
conditions  
d'attributions

*Pour lire la totalité  
du texte, utiliser  
l'ascenseur de  
l'écran*

The screenshot shows the 'démarches-simplifiées.fr' website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo, the text 'démarches-simplifiées.fr', and a 'Dossiers' menu. Below this is a green header with 'Connecté.' and a search bar containing 'Numéro de dossier'. The main content area is titled 'Identifiez votre établissement' and includes the text: 'Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.' Below this is a text input field with the placeholder 'Numéro SIRET à 14 chiffres' and a blue 'Valider' button. To the right of the main content, there is a sidebar with the French flag, the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité', and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below this is the title 'Médaille d'honneur' and a paragraph explaining the purpose of the medal. At the bottom, there are sections for 'Conditions d'attribution' and a list of medal types with their respective service requirements.

**Identifiez votre établissement**

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET à 14 chiffres

Valider

**Liberté • Égalité • Fraternité**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Médaille d'honneur**

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal. C'est la nature des services effectués qui importe et non le statut des agents des collectivités territoriales (contractuels, auxiliaires, vacataires).

Conditions d'attribution :

1) La durée des services :  
La médaille d'honneur régionale, départementale et communale comporte trois échelons :  
Argent, accordé après 20 ans de services,  
Vermeil, accordé après 30 ans de services,  
Or, accordé après 35 ans de services.

Chacun de ces échelons ne peut être obtenu que successivement : un délai d'une année doit s'écouler entre deux échelons.

A droite,

De saisir le numéro  
de SIRET de  
l'employeur  
puis  
De valider



## Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr    Dossiers    Recherche    Profil

# Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.  
Ces informations seront jointes à votre dossier.

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret : 11001401600015
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR PARIS 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Pour changer de numéro de Siret

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.